



Partenaires principaux

Paris, le mercredi 19 octobre 2011

LES MACHINES DU CHAMPIONNAT DE FRANCE SUPERBIKE 2011 DECLARÉES CONFORMES

Conformément à la réglementation du Championnat de France Superbike, les moteurs des machines des trois premiers du classement en catégories Superbike et Supersport ont été contrôlés.

Ceux-ci ont été déclarés conformes par les Commissaires Techniques de la FFM.

Les résultats du Championnat de France Superbike 2011 seront homologués par la Commission Nationale de Vitesse à l'issue du Congrès annuel de la Fédération qui aura lieu à Tours du 10 au 13 novembre prochains.

Le Service Communication



Partenaire officiel



Partenaires constructeurs et team



Fournisseurs officiels



Partenaires pneumatiques

Fédération Française de Motocyclisme

74, avenue Parmentier 75011 PARIS

Tél. : 01. 49. 23. 77. 00 - Fax : 01. 47. 00. 08. 37 - e-mail : ffm@ffmoto.com

www.ffmoto.org